

United Nations

Nations Unies

MASTER FILE

GENERAL  
ASSEMBLY

ASSEMBLEE  
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.3/278/Corr.1  
28 octobre 1948

FRENCH ONLY

Dual distribution  
-----

Troisième session  
TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES  
DROITS DE L'HOMME

Corrigendum à la Récapitulation des amendements  
proposés à l'article 9

Dans le texte français de cette récapitulation remplacer le quatrième  
paragraphe par le texte suivant :

Union des Républiques socialistes soviétiques (E/800)

Remplacer le mot "public" par "qui sera public sauf dans les cas expressé-  
ment prévus dans l'intérêt de la défense de la morale ou de la sécurité de  
l'Etat".

(Ce corrigendum s'applique également au texte français du paragraphe 6,  
page 32, du document E/800)